



Mariage accord Curatrice

Par **Iena56**, le **26/08/2015** à **09:44**

Voila mon frère âgés de 29 ans a une curatelle depuis plus de dix ans il vient de ce marier avec une femme qui aussi et sous curatelle en plus lui na pas le droit d approcher les enfants de celle -ci j ai vue que le forum que normalement ils n ont pas le droit de ce marier si il n y a pas l accord de la curatrice ils ce sont marier ce samedi 22 aout je ne suis pas trop d accord qu il soit marier avec cette femme car depuis au il est avec elle beaucoup de changement en vers la famille elle l empêche de donner des nouvelles a la famille et en plus elle a dit a mon beau père que quand ils serai marier elle aller lui serrer la vis j ai peur pour lui car cette femme et une bonne profiteuse (l argent de mn frère je n en veut pas je veut jsute le protéger contre ce genre de personne) aider moi svp je ne sais si je doit prévenir sa curatrice ou non car je pense qu elle n est pas au courant mais j ai aussi peur de me faire envoyer boulet car je l ai déjà appeler pour un problème et elle ma répondu que je voulais vous que je face